



LIGNE NOUVELLE
PARIS <> NORMANDIE
GRAND PROJET FERROVIAIRE

La décision du maître d'ouvrage
à l'issue du débat public – 5 avril 2012





UN DÉBAT PUBLIC MOBILISATEUR ET OUVERT

Le débat public organisé par la Commission nationale du débat public, qui s'est déroulé du 3 octobre 2011 au 3 février 2012, a été riche et animé. Les arguments ont été échangés librement dans le respect des opinions des uns et des autres. Les chiffres du débat, la diversité des sujets abordés, la qualité des interventions, la mobilisation de tous les acteurs concernés, l'apparition d'un nouveau scénario et les discussions autour de l'expertise complémentaire sont autant de preuves de l'intérêt porté au projet de ligne nouvelle Paris – Normandie. Lors de ce débat, Réseau Ferré de France a entendu les attentes et les inquiétudes émises par les habitants, élus, acteurs économiques et associations des trois régions concernées.

Les réunions du débat public



Le débat public en quelques chiffres

25 réunions publiques

Mobilisation de 6 600 personnes,
grand public et acteurs des territoires confondus

Plus de 70 000 connexions
sur le site du débat

plus de 700 avis et commentaires

près de 600 questions
auxquelles RFF a répondu

101 cahiers d'acteurs
présentés

➤ Les enseignements du débat public

1/ La résolution des problèmes posés par le réseau actuel est considérée comme prioritaire

Le projet de ligne nouvelle Paris – Normandie est perçu comme le moyen de résoudre durablement le manque de capacité des lignes, d'assurer la régularité des trains franciliens comme des trains normands et de renforcer la desserte des territoires, des villes et des ports.

2/ Un maillage fin du territoire et l'amélioration de la circulation du fret ferroviaire : des enjeux d'importance

L'ensemble des acteurs s'accorde sur la nécessité d'un important report modal de la route vers le rail, tant pour les voyageurs que pour les marchandises.

La ligne nouvelle Paris – Normandie doit permettre un meilleur échange entre la Normandie et l'Île-de-France, des relations plus faciles entre les villes normandes et le renforcement de la desserte fine des territoires.

C'est un projet d'organisation globale du réseau autour du principe de cadencement et de nœuds de correspondances performants.

3/ Des préoccupations demeurent quant aux impacts du projet sur l'environnement et l'outil de travail agricole

La poursuite des études veillera à gagner en précision sur la connaissance des enjeux environnementaux et agricoles pour leur meilleure intégration et prise en compte possible dans la conception du projet.

4/ En Île-de-France, les gares ont fait l'objet de prises de positions claires

En Île-de-France, les participants se sont prononcés plus sur les gares que sur les options de passage. Ils privilégient un maintien du terminus à Paris Saint-Lazare, l'opportunité d'une gare à Nanterre/La Folie a été confirmée. Enfin, la création d'une gare à la Confluence Seine-Oise est soutenue par les acteurs du territoire pour permettre la desserte par des trains donnant l'accès direct aux autres régions de France.

5/ En Normandie, la gare de Rouen Saint-Sever entérinée, le scénario C écarté

La gare sur le site de Saint-Sever en rive gauche, combinée à une nouvelle traversée de la Seine, a fait l'objet d'un fort consensus. Le scénario C comportant une traversée de l'estuaire de la Seine, présente un coût nettement supérieur aux autres scénarios et des impacts environnementaux élevés. Il a été peu porté pendant le débat. Les trois autres scénarios (A, B et AB) ont chacun trouvé leurs partisans. Dans l'Eure, des positions contrastées sont exprimées sur le sujet des gares nouvelles et de leur possible implantation dans les secteurs d'Évreux et de Louviers - Val-de-Reuil.

6/ De nombreux participants s'interrogent sur le financement de ce projet

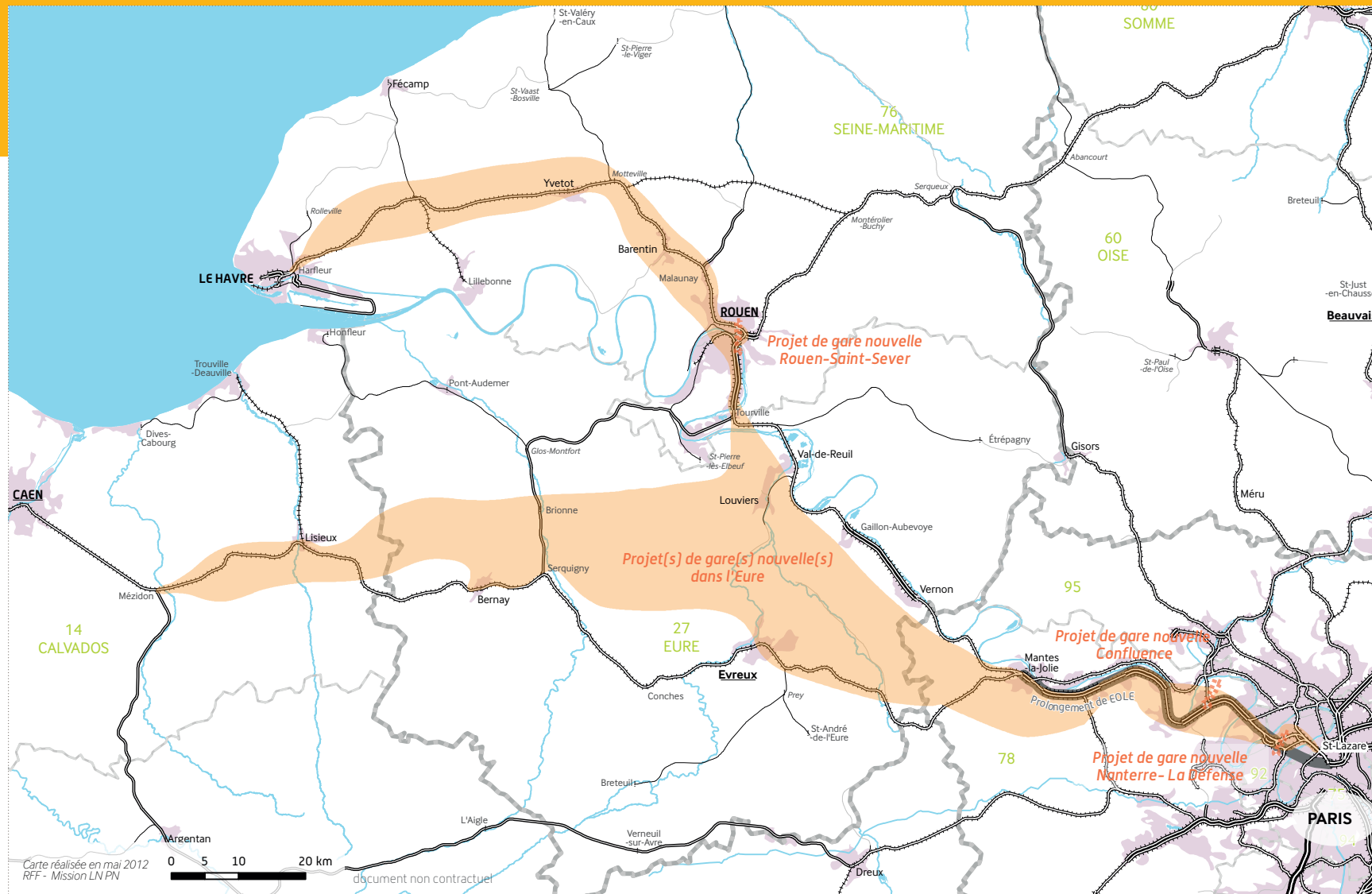
Le financement du projet, l'évolution du prix du billet et l'éventualité d'une construction en plusieurs phases seront précisés au cours de l'avancement des études dans les étapes à venir.



Le débat public a confirmé le bien-fondé des principaux objectifs et fonctionnalités du projet de ligne nouvelle Paris – Normandie. Celui-ci contribuerait aux orientations du Grenelle de l'environnement en termes d'améliorations des liaisons intra-Normandes et avec la région parisienne, en favorisant les modes de transports collectifs.

Ce projet, en rapprochant la Haute et Basse-Normandie et l'Île-de-France, doit s'inscrire dans le réseau ferroviaire existant et s'articuler avec les différents projets d'aménagement ferroviaire pour favoriser le développement de l'axe Seine.

> L'aire d'étude de la ligne nouvelle Paris – Normandie
suite à la décision de Réseau Ferré de France



➤ La démarche développement durable et la concertation



Élaborer le projet le plus utile et le mieux inséré dans les territoires, tel est l'enjeu du programme d'études préalables à l'enquête d'utilité publique que Réseau Ferré de France va conduire durant les années à venir.

Ainsi, dans le respect des exigences environnementales économiques et sociétales, RFF poursuivra en l'enrichissant la démarche de développement durable du projet Paris – Normandie, en recherchant sa meilleure intégration

dans l'environnement humain, naturel et physique, le meilleur bilan entre son coût et les avantages qu'il doit apporter. Un projet adapté aux territoires et accepté par ses habitants doit résulter d'une concertation ambitieuse et continue avec l'ensemble des acteurs.

À ces fins, Réseau Ferré de France entend poursuivre son attitude d'écoute et de dialogue et demandera à la Commission nationale du débat public de désigner un garant de

la concertation. Son rôle sera dans un premier temps de veiller à la pertinence du dispositif de concertation et d'information proposé par le maître d'ouvrage. Celui-ci sera consigné dans un « mode d'emploi de la concertation » rendu public. Dans un deuxième temps, il garantira la mise en œuvre des modalités d'information et de participation du public.

La gouvernance associe l'État, les collectivités partenaires et RFF

- **Un comité de pilotage** pour valider les orientations du projet ;
- **Un comité technique** pour préparer les décisions du comité de pilotage sur la base des résultats des études.

La concertation

associe l'ensemble des acteurs et le grand public à l'élaboration du projet

- **Des ateliers de travail** pour approfondir avec les acteurs certains sujets essentiels ;
- **Des commissions consultatives** pour recueillir les avis des élus locaux ;
- **Des rencontres bilatérales** : un dialogue permanent au service du projet ;
- **Des réunions publiques.**

L'information pour tous

- **Un site internet** du projet, dans un premier temps à l'adresse : www.rff.fr/reseau/projets/nouvelles-lignes/la-ligne-nouvelle-paris-normandie avant l'ouverture d'un site dédié à l'automne 2012 ;
- **Des supports d'information** : plaquettes, lettres dédiées ;
- **Des articles de presse et des sujets TV/radio.**

➤ Les grandes étapes de conduite du projet

Ces nouvelles étapes d'études ont pour objectif d'affiner les différentes parties du projet tout en veillant à sa cohérence d'ensemble et aux conditions de son financement. Elles devront permettre d'amener le projet à un niveau de précision et d'adhésion suffisant pour qu'il puisse être présenté à l'enquête d'utilité publique.

ÉTUDES PRÉALABLES AU DÉBAT PUBLIC



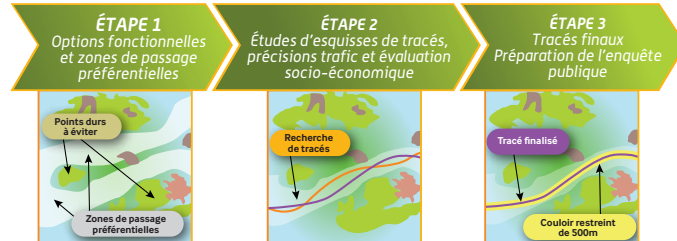
DÉBAT PUBLIC opportunité et caractéristiques générales du projet



DÉCISION DE RFF SUR
LE PRINCIPE ET LES CONDITIONS
DE LA POURSUITE ÉVENTUELLE
DU PROJET

ÉTUDES PRÉALABLES À L'ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE (concertation continue)

FONCTIONNALITÉS ET TRACÉ



ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE



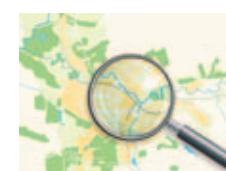
DÉCLARATION
D'UTILITÉ
PUBLIQUE



ÉTUDES DE DÉTAIL (concertation continue)



DIMENSIONNEMENT
DES OUVRAGES ET
ACQUISITIONS FONCIÈRES



TRAVAUX (information du public)



MISE EN SERVICE



Dans un premier temps (ÉTAPE 1),

l'objectif sera de préciser les caractéristiques et fonctionnalités techniques du projet.

Pour la ligne nouvelle il s'agira, à l'issue d'une analyse comparative, de déterminer une zone de passage préférentielle (environ 1 km de large) à l'intérieur de l'enveloppe retenue à l'issue du débat public. Cette première étape permettra également de définir la nature des aménagements à réaliser sur le réseau existant ainsi que d'affiner le type de desserte.

Dans un deuxième temps (ÉTAPE 2),

la définition du programme complet de l'opération et notamment d'un tracé de référence pour la ligne nouvelle au sein de la zone de passage préférentielle choisie à l'étape 1, permettra de préciser le coût de l'investissement et les mesures de réduction et de compensation des impacts du projet sur l'environnement.

Mission ligne nouvelle Paris – Normandie

Réseau Ferré de France
92 avenue de France
75648 PARIS cedex 13

www.rff.fr

